

VISA ECHANGES DES ETUDIANTS

Avertissement :

L'Ambassade se réserve le droit de demander de la documentation ou des garanties supplémentaires, s'il le juge nécessaire à l'évaluation du dossier.

La documentation mentionnée ci-dessous doit être présentée comme suit :

- Dans l'ordre de la liste.
- Tous les documents fournis doivent être traduits (par un traducteur certifié) en Italien

1	☐	Formulaire de demande de visa, original - Formulaire dûment rempli et signé par les demandeurs (ou le représentant légal pour les mineurs) aux différents emplacements prévus (dans la case signature indiquée en 3ème page).
2	☐	Une photo d'identité - Taille de 3.5 cm x 4.0 cm, sur fond blanc, datant de moins de 6 mois et conforme aux normes ICAO doit être collée sur le formulaire de demande.
3	☐	Passeport, original - Un passeport ordinaire ou un document de voyage reconnu valable au moins 12 mois après la date d'expiration du visa demandé. Le passeport ou le document de voyage doit contenir au moins deux pages vierges portant la mention "visa" afin d'y apposer un visa. Doit avoir été délivré il y a moins de 10 ans
4	☐	Passeport, photocopie - 1 Photocopie des pages du passeport comportant les données personnelles d'identité incluant une photocopie des pages contenant les prorogations de validité, les remarques éventuelles et les pages comportant les visas Schengen obtenus précédemment ainsi que tous les timbres d'entrée et sortie de l'Espace Schengen.
5	☐	Réservation du billet aller-retour - ayant pour destination le lieu des études, ou preuve de la disponibilité de moyens de transport personnels.
6	☐	Copie de l'accord ou de la convention interuniversitaire et lettre d'attribution de l'échange par l'Université marocaine et acceptation par l'Université italienne. L'étudiant doit également indiquer la personne responsable du programme d'échange au Maroc et la personne de contact de l'Université en Italie.
7	☐	Preuve de la disponibilité d'un logement en Italie Au choix : • Réservations d'hôtel confirmée • Titre de propriété ou bail de location d'un logement en Italie Confirmation de l'hébergement chez un particulier, mentionnant que l'hôte couvrira les frais du demandeur de visa: • O Si, Ressortissants Italiens ou d'un Etat membre de l'Union Européenne : un document d'identité du déclarant. • O Si, Non ressortissant de l'Union Européenne : un document d'identité du déclarant et le permis de séjour. • Confirmation de l'hébergement par l'entreprise ou l'organisme qui invite le demandeur de visa, ou • Preuve de moyens financiers suffisants pour couvrir les frais d'hébergement. Si l'échange ne couvre pas entièrement les frais de logement et de restauration, l'étudiant doit démontrer qu'il dispose de ses propres moyens : • Prise en charge des frais par l'organisation ou l'organisme invitant le demandeur de visa ou par l'organisation ou l'organisme d'origine de celui-ci), • Prise en charge des frais par un particulier (avec preuve des ressources de l'hôte ou du garant, ou • Relevé d'un compte bancaire au Maroc pour les trois derniers mois, ou • Autre justificatif des ressources financières disponibles durant le séjour (carte de crédit internationale accompagnée de son relevé bancaire, bordereau d'échange de devises).

8	☐	Assurance de voyage, originale copie
		L'assurance voyage doit : • Être valable pour l'espace Schengen si vous demandez un visa de court séjour ; • Couvrir les frais médicaux et coûts de rapatriement à hauteur de 30,000 Euro minimum ; • Couvrir toute la durée de votre séjour.

Tous les documents doivent être traduits en italien.

Pour la traduction et légalisation des documents consulter le site :

https://ambrabat.esteri.it/it/news/dall_ambasciata/2024/04/elenco-aggiornato-traduttori-giurati/

Je reconnais qu'il est possible que ma demande de visa soit refusée si je ne fournis pas tous les documents nécessaires. La présentation d'un dossier complet ne garantit pas la délivrance d'un visa. Le passeport ne sera restitué qu'au moment la décision finale concernant le visa est adoptée. Le Consulat Général se réserve le droit de demander un entretien personnel ou tout autre documents supplémentaires.

Je déclare également avoir lu les informations sur la protection des données personnelles concernant la délivrance de visas conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (UE) 2016/679 disponible sur le site <http://vistoperitalia.esteri.it>

Date	Signature	Officier Signature
POUR USAGE INTERNE SEULEMENT		